

Il y a quelque chose de pourri au royaume des éoliennes

Par Michel Gay
Le 23 octobre 2017
N°308

Des citoyens persuadés d'investir dans une "juste cause" se font encore bernier par des aigrefins profitant de la "vague verte".

L'exemple du projet "Côte d'Armont" en Franche-Comté met en évidence [les dessous nauséabonds des filles d'Eole](#)¹. Un article documenté², "[Les Don Quichotte de Franche-Comté](#)" (Marianne du 27 août 2017), dévoile les manœuvres étranges de plusieurs sociétés qui s'entrecroisent, telles que Opale Energies Naturelles, Europe Wind IP (lié au fond américains Riverstone) et Velocita. Cette dernière est une société britannique ayant un actionnaire enregistré dans le paradis fiscal des îles Caïmans, et qui a revendu ses actifs éoliens français au Chinois Envision Energy.

Les sociétés constituées par le groupe allemand Volkswind (au total environ 120...), sont domiciliées à la même adresse (20 avenue de la Paix à Strasbourg), siège du cabinet consulting Mazars.

« En France », ne veut pas dire « français »...

Velocita et Opale font miroiter la création de milliers d'emplois "*en France*" (en se fondant sur une étude de l'Ademe), et des dizaines de milliers d'euros pour les communes bienveillantes...

Cependant, sur le chantier de construction du parc éolien de Rougemont (dans le Doubs), les ouvriers ne parlent pas français. Plusieurs voitures présentes sont immatriculées en Allemagne, en Suisse, en Espagne ou en Belgique. Les conteneurs appartiennent à la société espagnole GES. La maintenance a été sous-traitée à une société danoise *LM Wind Power* domiciliée dans une boîte aux lettres du 38, rue de Berri à Paris, et qui n'emploie aucun salarié. Les éoliennes font travailler l'Europe avec les impôts et les taxes des Français.

Quant au "*financement participatif*" des citoyens via la plate-forme de "*crowdfunding*" Lendosphère, les candidats investisseurs feraient bien de se méfier des taux faramineux avancés de 5% à 7% par an.

Des investisseurs ont déjà été spoliés comme l'indiquait le Parisien en janvier 2016 citant "*le cas du groupe FSB Holding et sa filiale France Energies Finance (FEF) qui proposait des emprunts liés à des champs d'éoliennes(...)*".

Une de leurs avocates avait déclaré à Paris-Match "*nous sommes en présence d'une escroquerie pyramidale de type Ponzi, la même que celle de Madoff, où les sommes versées par les épargnants servent à régler les intérêts des entrants précédents*".

Le désastre le plus spectaculaire est survenu en janvier 2014 en Allemagne avec [la faillite du fabricant d'éoliennes Prokon](#)³ qui était financé par des "*participations citoyennes*". Créée en 1995, cette entreprise avait la particularité d'avoir été financée par 75 000 petits

¹ <https://www.contrepoints.org/2015/07/05/209752-eolien-les-dessous-nauseabonds-des-filles-deole>

² <https://www.marianne.net/societe/eoliennes-les-don-quichotte-de-franche-comte>

³ http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/01/23/allemande-nouvelle-faillite-dans-les-energies-renouvelables_4353277_3234.html

investisseurs privés. Elle les avait alléchés avec un investissement présenté comme "éthique", et accompagné d'intérêts élevés (de 6 % à 8 %). Ce dépôt de bilan s'est soldé par de "gross" pertes pour de nombreux petits épargnants.

Mais, le modèle du "financement citoyen" de l'éolien (comme Prokon) est admiré... un peu partout en France, [aussi bien en Bretagne](#)⁴ en 2014, [que dans la Somme](#)⁵ (près d'Amiens) en 2017. Les éventuels investisseurs devraient être prévenus des risques.

De plus, les rachats récents de sociétés françaises en 2017 signifient qu'il y aura peu d'emplois en France : Alstom est devenu Général Electric (américain), et le secteur éolien d'Areva est devenu Siemens-Gamesa (allemand et espagnol).

Le 19 septembre 2017, le groupe Siemens / Gamesa a annoncé sa décision d'abandonner l'industrialisation de l'éolienne offshore de 8 mégawatts (MW) développé par Adwen, ancienne co-entreprise entre Areva et Gamesa. Trois projets éoliens off-shore en France (Îles d'Yeu-Noirmoutier, Dieppe-Le Tréport, et celui de la baie de Saint-Brieuc) devaient en être équipés. Mais c'est finalement la turbine D8 de Siemens Gamesa qui a été choisie.

Tout l'esprit des appels d'offres a été détourné. Il y a là des raisons de déposer des recours juridiques.

Les usines des pales et des nacelles seront cependant bien implantées au Havre, aboutissant à la création de 750 emplois directs tandis que « *le recours au tissu industriel local par le consortium et son fournisseur permettra la mobilisation de 750 emplois supplémentaires* » souligne un communiqué de Siemens / Gamesa. Compte tenu des annonces passées dans ce domaine de l'emploi, plus que jamais les promesses n'engagent...

Le montant annuel des subventions de cette future production éolienne est d'environ 1,5 milliard d'euros (dont la moitié ira aux trois parcs éoliens off-shore) pour un nombre limité d'emplois (moins de 3000). Cela revient cher l'emploi subventionné...

Les services de l'état seraient bien inspirés de surveiller de plus près le développement des éoliennes (et aussi [des panneaux photovoltaïques](#)⁶) considérées au-dessus de tout soupçon puisque c'est "*pour sauver la planète*".

En partie grâce à la loi de transition énergétique de 2015 qui donne une légitimité à ces implantations parfois douteuses, voilà vers quel Nirvana socio-économique, "[pourvoyeur de milliers d'emplois renouvelables et non délocalisables](#)⁷", certains de nos élus prétendent mener la collectivité française...

Il y a vraiment quelque chose de pourri au royaume des éoliennes...

⁴ http://www.bretagne.fr/internet/jcms/prod_219676/inauguration-du-parc-eolien-de-beganne

⁵ <http://www.courrier-picard.fr/43415/article/2017-07-14/le-parc-de-la-sabliere-se-lance-dans-le-financement-participatif>

⁶ Le fabricant de cellule photovoltaïque à concentration SOITEC a jeté l'éponge le 19 janvier 2015 <http://www.usinenouvelle.com/article/l-histoire-du-solaire-high-tech-de-soitec-victime-du-silicium-triomphant.N308720>

⁷ <http://www.contrepoints.org/2014/08/25/178251-la-farce-tragique-des-emplois-verts>